



Montreuil, le 06 septembre 2018

**Ras-le-bol de cette politique d'austérité !
18 septembre/09 octobre 2018
AGISSONS ENSEMBLE !**

Pensions : le grand hold-up !!!

Après 4 années de disette (de 2013 à 2016), les pensions ont augmenté de ...0,8% en octobre 2017.

- ✓ C'est loin de l'évolution des prix durant la même période...
- ✓ C'est très loin de l'augmentation des prix de la « consommation réelle » des retraités (logement, énergie, alimentation, santé...);
- ✓ C'est encore plus loin si l'on prend en compte l'augmentation des prélèvements sociaux (CASA) et les mesures fiscales...

En 2018, 80% des cheminots retraités et près de 60% des pensions de réversion « ont vu » leur retraite baisser suite à l'augmentation de la CSG.

Fin août 2018, le Premier Ministre confirme le blocage des pensions pour 2018, renvoyant une revalorisation de celles-ci au 1^{er} janvier 2019.

Il a également annoncé que cette augmentation (de 2019) ne serait plus calculée en fonction de l'inflation. Les retraites 2019 (mais aussi en 2020) se verront appliquer un taux fixe d'augmentation de 0,3% pendant que la hausse des prix est estimée à 2% par an sur la même période.

Cette régression, annoncée du pouvoir d'achat des retraités, est intolérable ! Alors que de l'argent, il y en a dans le pays : 50 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires en 2017, en augmentation de 24% par rapport à 2016 !

La CGT revendique :

- L'augmentation des pensions indexée sur le salaire moyen ;
- Que le taux des pensions de réversion soit porté à hauteur de 75% de la pension du conjoint décédé (marié ou pacsé)

**Retraité-e-s cheminot-e-s
Dites NON à l'austérité !
Participez massivement aux manifestations
du mardi 09 octobre 2018
journée d'action interprofessionnelle
et intergénérationnelle
(un préavis de grève sera déposé à la SNCF)**



Réforme du ferroviaire : rien n'est réglé !!!

Après 3 mois de mobilisation unitaire des cheminots contre l'éclatement et la fin du service public ferroviaire, l'Assemblée Nationale a voté une réforme... qui reste à écrire !

Par sa durée et son enracinement dans les territoires, ce mouvement exemplaire a permis le développement du débat sur l'avenir du ferroviaire en France dans et hors de l'entreprise.

Ce débat doit se poursuivre pendant la rédaction des ordonnances, décrets et CCN, période au cours de laquelle la Fédération CGT exige l'ouverture de « véritables négociations » sur :

- Le passage d'EPIC en SA ;
- Les conditions d'ouverture à la concurrence ;
- L'avenir du Fret ;
- La reprise de la dette et le financement du système ;
- Le statut des cheminots, le RH254 et la CCN ;
- Le fonctionnement interne de l'entreprise (emploi, salaires, réorganisations...).

**Pour peser sur ces négociations,
agissons en convergence avec les actifs
dans les territoires et les établissements SNCF
LE 18 SEPTEMBRE 2018**

Régime Spécial des cheminots : Attention danger !

En mettant fin au recrutement au statut, Gouvernement et Direction SNCF remettent en cause le financement du Régime Spécial de protection sociale (maladie – prévoyance – Action Sociale) des actifs, retraités et leur famille.

Sont menacés en premier lieu les droits spécifiques de ce régime en matière de :

- ✓ maladie : remboursement à 100% pour les actifs et 75% pour les retraités, allocation décès, prestations forfaitaires (optique laser, dentaire)...
- ✓ retraite : âge d'ouverture du droit, versement à terme à échoir, pension de réversion sans condition de ressources, pension de réforme en cas d'incapacité...
- ✓ Action Sociale : centres d'action sociale (« assistantes » sociales), l'APA (Aide personnalisée d'autonomie)...

Plus grave encore, le projet de réforme des retraites, voulue par le Président Macron, qui remettrait en cause le système actuel avec un risque sur l'âge de la retraite, le montant de la pension, voire la suppression de la pension de réversion...

**Le dépouillement des élections
des représentants des retraités au CA de la CPRP SNCF
aura lieu le 17 octobre 2018,
VOTEZ ET FAITES VOTER CGT !**